

Adhésion Individuelle

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Profession :

Adhère à l'association SERA
(Santé-Environnement en Rhône-Alpes) comme :

membre actif

Ci-joint un chèque de euros
et la fiche de liaison

Adhésion Association

Association :

Activité :

Adresse :

Personne référente :

Tél :

Mail :

Demande son adhésion à l'association SERA
(Santé-Environnement en Rhône-Alpes)
comme membre partenaire.

Ci-joint un chèque de euros
et la fiche de liaison

L'association SERA est habilitée à éditer des reçus
fiscaux, ce qui vous donne droit à une réduction
d'impôt de 66 % sur les sommes versées.

Merci de votre intérêt à nous rejoindre!



Associations et citoyens,
professionnels de santé,
scientifiques,
et autres professionnels concernés,
souhaitant une approche globale
et préventive de la santé
qui préserve l'avenir de nos enfants,

adhérez à l'association SERA

Faites nous connaître vos propositions
et vos actions sur le sujet.

Ensemble, nous serons plus forts et mieux entendus !

Adresse postale : SERA - Maison des Associations de Grenoble
6 rue Berthe de Boissieux 38000 Grenoble - bureau 315

Permanence sur rendez-vous : SERA - Maison de l'Environnement
de la Métropole de Lyon - 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Siège social : SERA - Maison des Associations de la Croix-Rousse
28 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon

Partenaires : ASEF, ATMO AURA, CRIIREM, CRIIRAD, FRAPNA,
Génération futures, WECF, Zero Waste, Amis de la Terre, ARTAC

Association d'intérêt général
Agréée Santé et Agréée Environnement
SIRET 511 185 787 00021
Enregistrée par la Préfecture
Auvergne Rhône-Alpes le 29 mars 2007



**Santé - Environnement
en Rhône-Alpes
et Auvergne**

**EFFETS DES POLLUTIONS
SUR LA SANTÉ**

**connaître
informer
prévenir**

site : www.sera.asso.fr
mail : contact@sera.asso.fr
tél : 04 76 47 02 53
07 81 34 57 24

avec le soutien de :





NOUS CONSTATONS...

- ☹ Un lien de plus en plus évident entre l'environnement dans lequel nous vivons, nos comportements individuels et les conséquences sur notre santé
- ☹ Une augmentation constante des maladies chroniques et ce dès la plus jeune enfance : (allergies, hypersensibilités, cancers, maladies neurodégénératives, troubles de la fertilité, etc.)
- ☹ Un cloisonnement des acteurs entre santé et environnement malgré les efforts accomplis ces dernières années (plans nationaux environnement santé, plans qualité de l'air etc...)
- ☹ Une grande difficulté, pour les citoyens, de connaître les véritables risques encourus dans leur vie professionnelle et leur vie personnelle et surtout comment s'en préserver.

NOUS VOULONS !

- ☺ Une meilleure connaissance des causes environnementales des maladies grâce à la recherche et la mise en place d'indicateurs de surveillance
- ☺ Une information indépendante, pluraliste, scientifiquement rigoureuse (tant pour la population que pour les élus et les professionnels)
- ☺ L'intégration de la santé-environnement dans les formations (initiale et continue) et sa prise en compte dans toutes les politiques publiques
- ☺ Des modes de productions plus respectueux de la santé et de l'environnement
- ☺ Qu'un véritable débat citoyen soit organisé sur les nouveaux produits et choix technologiques
- ☺ Une réelle politique de prévention et de reconnaissance des pathologies émergentes

L'environnement quotidien avec ses nombreuses pollutions est à l'origine de multiples maladies. On parle alors de **Santé-Environnement**.



NOUS PROPOSONS :

- ➔ L'accès pour nos adhérents aux études scientifiques en santé-environnement sur notre site
- ➔ La projection de films documentaires, l'animation de débats
- ➔ Des ateliers, des journées d'information ou de formations à destination de professionnels de santé, d'étudiants, ou de scolaires suivant la demande des structures intéressées.

ADHÉSIONS

Nos adhérents bénéficient 2 fois par an d'une formation gratuite en santé-environnementale.

Pour les individus

Membre actif : 25 euros (tarif réduit 10 euros pour faibles revenus)

Envoyer le bulletin complété et le chèque à l'ordre de SERA.

Pour les associations et collectifs

Membre partenaire : 25 euros

Vous adresserez le chèque avec votre bulletin complété et vos statuts. Le CA de votre association devra désigner une personne référente.

Adresse d'envoi : **SERA**

*Maison des associations de Grenoble
6 rue Berthe de Boissieux 38000 grenoble*

